

Département du Calvados

Session du vendredi 8 janvier 2021



SOMMAIRE

- **Les orientations budgétaires pour 2021** p. 3
*Atténuer le choc de la crise sanitaire
et porter la relance de l'activité dans le Calvados*

- **Renforcer l'accompagnement des plus fragiles** p. 6
La hausse des dépenses de fonctionnement

- **Investir pour contribuer à la relance de l'activité et l'emploi** p. 9
Maintien d'un niveau historique



« Je reste convaincu que c'est dans les périodes de prospérité que les économies se réalisent, pour mieux résister aux crises et se relancer (...) Nul ne sait encore jusqu'à quel point cette crise changera notre société. Son ampleur, qui appelle des réponses rapides comme dans toute gestion de crise, doit nous faire penser l'avenir. Un travail de prospective sera nécessaire pour réinterroger l'action publique et trouver les bons accompagnements. »

Jean-Léonce Dupont
Président du Département du Calvados

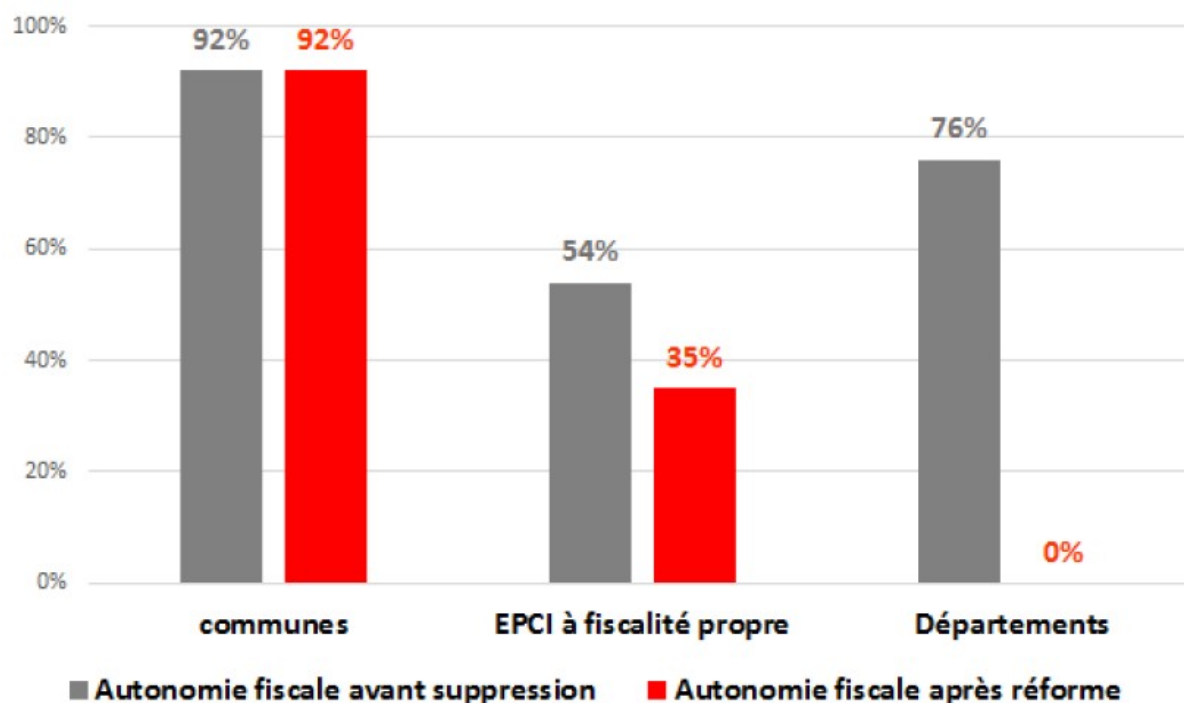
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2021

Atténuer le choc de la crise sanitaire et porter la relance de l'activité dans le Calvados

A quelques semaines de l'examen du budget 2021 – le dernier de cette mandature – l'assemblée départementale se réunit pour le traditionnel débat des orientations budgétaires, afin de décider de la trajectoire financière de l'action départementale. Dans un contexte inédit, dominé par une crise sanitaire majeure et un environnement économique et social fortement dégradé, le Département du Calvados sera entièrement mobilisé en 2021, comme il l'a été en 2020, pour, d'une part, atténuer les effets à court terme de la crise, et, d'autre part, contribuer à la relance de l'activité dans le Calvados.

L'année 2021 ouvre une nouvelle phase d'incertitude pour les finances des Départements, y compris le Calvados. La crise sanitaire a agi comme le déclencheur d'une grave crise économique et sociale et entraîne une montée très préoccupante de la pauvreté. Les orientations budgétaires s'inscrivent dans ce contexte aussi exceptionnel qu'incertain, avec une reprise qui, malgré l'arrivée progressive des vaccins, risque d'être lente et instable.

Les effets de la crise vont en effet se traduire particulièrement pour les Départements qui devront faire face à l'envolée des dépenses sociale, alors que des réformes fiscales impactantes pour leurs recettes viennent d'entrer en vigueur : avec le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (remplacée par une fraction de TVA), les Départements ne disposent désormais plus d'aucune autonomie fiscale ni d'aucune visibilité sur leurs perspectives budgétaires.



Malgré ce climat chaotique et morose, grâce à des efforts de gestion soutenus depuis plusieurs années, le Département du Calvados a pu agir dès le début de la crise et, tout au long de l'année 2020, sans mettre en péril ses capacités à intervenir dans le futur. En 2021, il continuera à absorber les tensions induites par la crise sanitaire et à prendre pleinement sa part dans l'effort de redressement économique et social.

Le plan de relance sociale et économique, qui complète les enveloppes habituelles, sera poursuivi avec des mesures de soutien aux plus fragiles et aux secteurs touchés par la crise. En fonction des besoins, il sera adapté à l'évolution de la crise par de nouvelles actions ciblées.

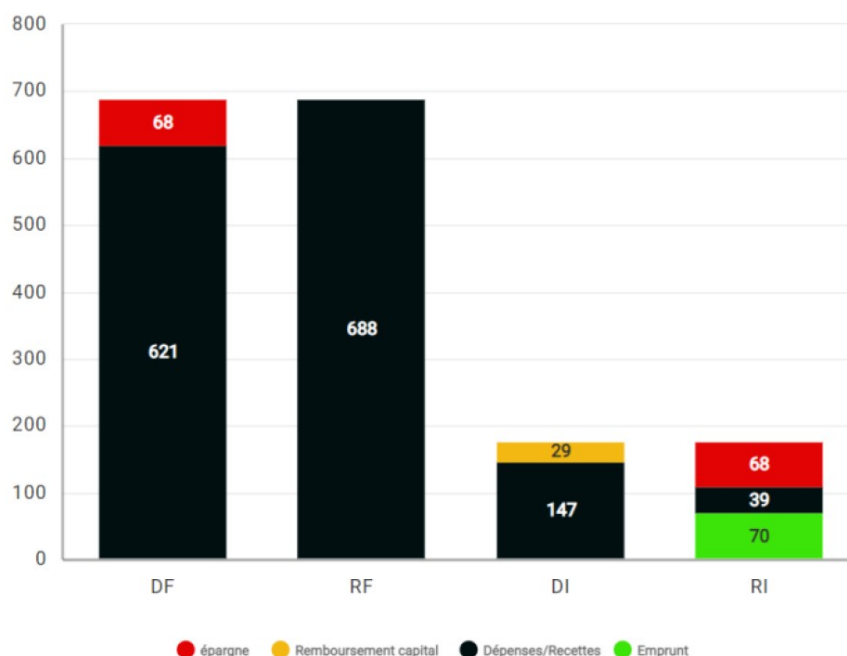
Chèques solidaires Calvados Un premier bilan de plus de 7 M€



Parmi les dernières mesures d'urgence de son plan de relance adoptées en novembre 2020, le Département du Calvados a ouvert le dispositif Chèques solidaires Calvados, pour soutenir les actifs en situation de fragilité : 400 € sous la forme de 16 chèques de 25 €, utilisables pour des achats de première nécessité. Depuis le 24 novembre, cette aide d'urgence a bénéficié à près de 20 000 Calvadosiens et 2 000 demandes sont encore en instruction ou en contrôle avant envoi du chéquier. En terme de budget, le Département consacre près de 8 M€ à cette aide.

Esquisse du budget primitif 2021

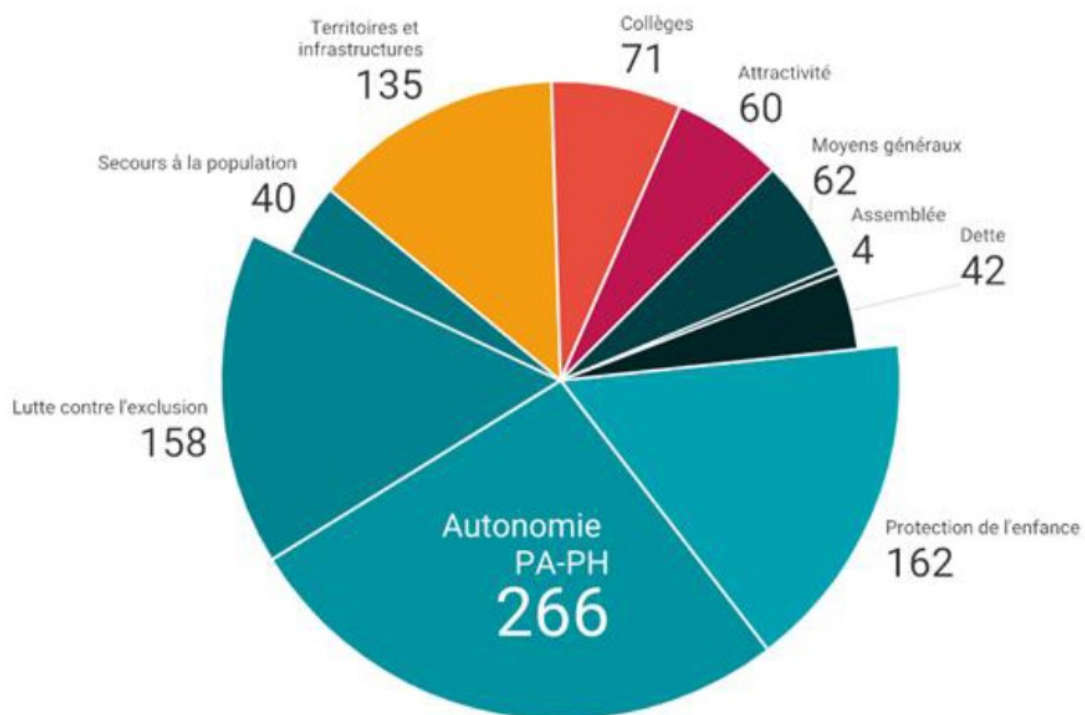
797 M€
en hausse
de 1,4%



LES ELEMENTS FINANCIERS MARQUANTS

- La fin de l'autonomie fiscale avec la suppression de la taxe foncière sur les propriétés bâties transférée aux communes ;
- Une épargne brute qui passe de 77 M€ à 67 M€ ;
- Une baisse de l'épargne nette (autofinancement) de 44 M€ à 38,5 M€ ;
- Un encours de dette de 171,4 M€ (-40% depuis 2015) ;
- Un plan pluriannuel d'investissement porté à 374 M€ entre 2016 et 2021 ;
- Près de 150 M€ d'investissements prévus en 2021 ;
- Une prévision prudente d'encaissement de 120 M€ pour les droits de mutation ;
- Une enveloppe de 113 M€ consacrée à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté (+ 16%).

Que fait le Département avec 1000 € ?



RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES

La hausse des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 621 M€, soit une évolution de + 2,9% par rapport au budget primitif 2020. Conséquence directe de la crise sanitaire qui frappe le pays, les politiques de solidarité captent les crédits supplémentaires, du fait notamment de la hausse du nombre de bénéficiaires du RSA.

→ Solidarités humaines : 434 M€ (+ 4%)

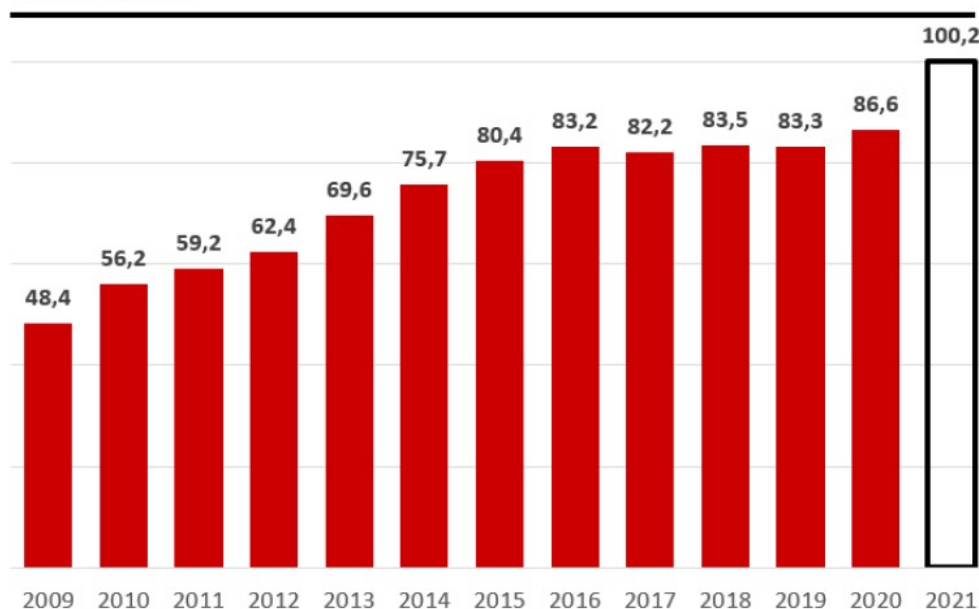
En 2021, le budget consacré aux solidarités humaines augmenterait de +4 % pour atteindre 434 M€. Le financement de l'action sociale – 410 M€ – est en hausse de 4,1 %. Son poids représente 70 % des dépenses de fonctionnement (hors masse salariale).

▪ Lutte contre l'exclusion et la pauvreté : 112,7 M€ (+16%)

L'allocation du RSA représenterait une dépense de **100,2 M€**, en augmentation de 15 M€ par rapport au budget primitif 2020. Cette prévision repose sur l'hypothèse la plus pessimiste de 17 500 allocataires à la fin de l'année 2021 ainsi que sur la revalorisation annuelle nationale de 1% et les effets de la réforme de l'assurance chômage. Selon les derniers chiffres consolidés (oct. 2020), le nombre de bénéficiaires du RSA s'élève à 15 157 dans le Calvados.

Montant de la dépense RSA

En millions d'euros



Les **crédits consacrés à l'insertion** s'élèveraient à **8,8 M€ (+5%)** pour d'une part faire face à l'augmentation attendue du nombre d'allocataires et d'autre part, assurer l'accompagnement social et professionnel dans le cadre du Plan départemental d'Insertion dont nombre de dispositifs ont été fortement renforcés et notamment :

- Accompagnement social individualisé pour remobiliser les personnes sur des parcours d'insertion sociale (de 300 à 900 places, 660 000 €) et augmentation de la participation auprès des CCAS ;
- Renforcement du dispositif AVEC (Accompagnement Vers l'Emploi dans le Calvados) : de 450 à 900 places, 375 000 € ;
- Renforcement de l'accompagnement des allocataires ayant des freins périphériques à l'accès à l'emploi (1 000 mesures / 400 000€)
- Accompagnement socio-professionnel pour les allocataires voulant devenir travailleurs indépendants (400 diagnostics par an pour 150 projets accompagnés)
- La reconduite des chantiers d'insertion (2,1 M€) et des contrats uniques d'insertion (1,8 M€)
- Hausse de l'aide au logement (1,9 M€ + 4%) dont le FSL (1,1 M€).

▪ **Enfance et famille : 111,1M€ (+0,8%, hors frais de personnel)**

Chaque année, le Département consacre d'importants moyens à la protection de l'enfance. Pour mener à bien cette mission fondamentale, il s'appuie sur l'expertise de plus de 1 000 professionnels de ses services ainsi que sur ceux de ses partenaires.

Après plusieurs années de hausse, liée à la prise en charge des adolescents et jeunes majeurs dont les Mineurs Non Accompagnés, ces dépenses se stabilisent. 2021 verra le démarrage du déploiement du schéma de l'enfance, adopté en novembre dernier. Pendant les 6 prochaines années, ces mesures abonderont le budget consacré à la protection de l'enfance de 6 M€ (1 M€ chaque année).

Parmi ces mesures, on peut noter :

- Le recrutement d'un pédopsychiatre et d'un inspecteur des foyers de l'enfance ;
- Le maintien de places d'internat et un nouveau lieu de vie (240 000 €) ;
- Une nouvelle structure d'accueil pour les adolescents présentant des troubles psychopathologiques (440 000 €) ;
- La prise en charge des frais médicaux non remboursés (80 000 €) ;
- Un dispositif de gestion des places (estimation 100 000 €) ;
- Les bourses d'installation dans la vie autonome pour les jeunes majeurs (120 000 €) ...

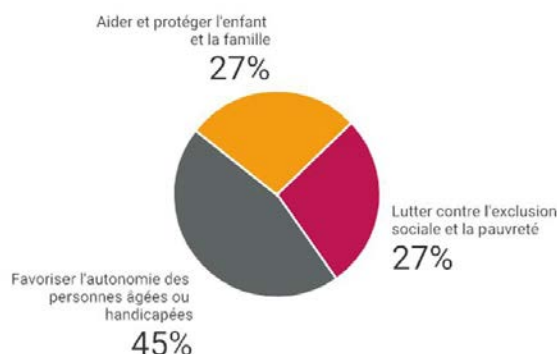
▪ Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : 186,2 M€

Les dépenses d'APA, estimées à 66,2 M€ sont en légère baisse (+ 2%), en lien avec une surévaluation de l'APA à domicile en 2020. La Prestation de Compensation du handicap (PCH) devrait enregistrer une légère augmentation pour s'établir à 16,4 M€.

La prévision concernant le maintien à domicile s'élève à 67,2 M€ dont 39,5 M€ pour les personnes âgées et 27,7 M€ pour les personnes handicapées. S'agissant de la vie en établissement, elle s'établit à 114,2 M€ (64,2 M€ pour les personnes âgées et 50 M€ pour les personnes handicapées).

L'année 2021 verra la poursuite de la mise en œuvre du schéma de l'autonomie adopté en 2019, dont la réalisation a été parfois retardée en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Dépenses sociales



→ Le Département du Calvados reste fortement engagé sur ses autres domaines de compétences

▪ **Secours à la population : 23,9 M€ (+3,2%)**, dont 19,1 M€ au SDIS (+1,2%), 2,6 M€ au GIP LABEO et 450 000 € au syndicat mixte de lutte contre les inondations dans la Vallée de l'Orne.

▪ **Solidarité des territoires : 9,6 M€** (aménagement du réseau routier, accompagnement des territoires en ingénierie...).

▪ **Attractivité : 34,8 M€ (+3,9%)**, dont les dotations aux collèges (16,8 M€), les actions en faveur de la citoyenneté et la vie associative (600 000 €) et celles en faveur de la pratique sportive (3,7 M€, +8%, en raison du dispositif d'aide exceptionnelle pour soutenir l'activité des structures de sport de pleine nature) et de la culture (5,2 M€), la valorisation et la préservation de l'environnement (2,7 M€) ...

De nombreuses autres actions départementales en matière d'attractivité se retrouvent à travers plusieurs plans qui représentent 5,7 M€ (+12,7%) : plan touristique, plan nautisme, plan mer et littoral...

▪ **L'augmentation des charges de personnel (102 M€)** est compensée pour partie par la baisse des dépenses de gestion et par une constante recherche d'économie (politique d'achat, nouveau plan des mobilités 2021-2023, optimisation de la gestion immobilière...).

INVESTIR POUR CONTRIBUER A LA RELANCE DE L'ACTIVITE ET L'EMPLOI

Maintien d'un niveau massif d'investissement

Avec 147 M€ en 2021, le Département du Calvados maintiendra un niveau massif d'investissement sur son territoire, quasi identique à celui de 2020 (-1,7%).

En se désendettant de plus de 40% depuis 2015, il a préservé sa capacité à financer les investissements d'avenir, confortant son rôle clé dans la solidarité territoriale pour soutenir l'activité des entreprises et l'emploi local.

→ Augmentation des programmes annuels en 2021 (+ 1,7 M€) parmi lesquels :

- Une augmentation de **500 000 €** de l'autorisation de programme consacrée à la reconstruction des **ouvrages d'art** ;
- Une majoration de 500 000 € pour le programme annuel de **sécurité et de grosses réparations dans les collèges** ;
- **300 000 €** supplémentaires pour remplacer une quinzaine de véhicules légers par des **modèles électriques ou hybrides** et **130 000 €** pour accélérer le remplacement des **véhicules de voirie** ;
- Le **plan informatique** abondé de **100 000 €**.

→ Un Plan Pluriannuel d'Investissements abondé de 22,2 M€ dont :

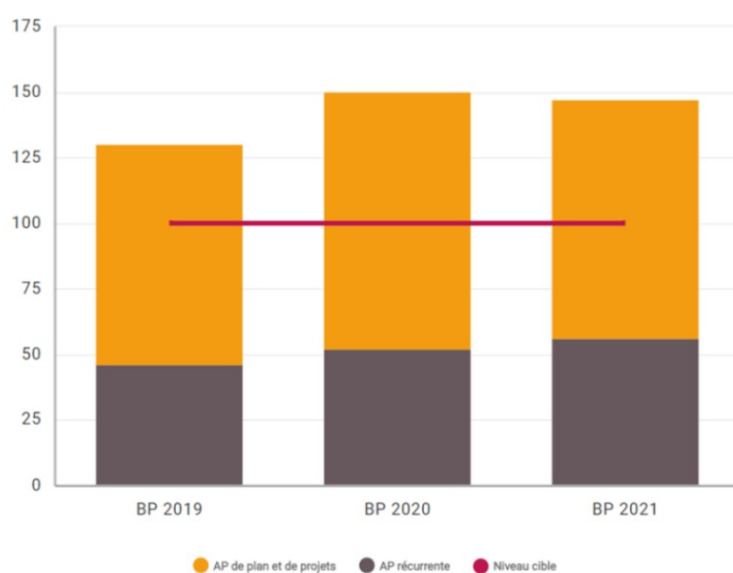
- Une réévaluation de plus de **14 M€ pour le plan stratégique immobilier** pour la construction du foyer pouponnière (1 M€), la restructuration des gendarmeries de Condé-en-Normandie et Bayeux (1,6 M€) et pour la future maison des sports à Hérouville-Saint-Clair (3,5 m€) ;
- Une augmentation de l'enveloppe consacrée aux **sites techniques** : agences routières départementales de Bayeux et Pont-l'Evêque et centres d'exploitation de La Cambe et Livarot ;
- L'ouverture d'une autorisation de programme de **5,69 M€ pour le projet « Saut de mouton »** en avant-gare de Paris-Saint-Lazare ;
- **2 M€ ajoutés au plan pluriannuel routier** pour le projet de sécurisation de Rosel ;
- Une augmentation de la participation départementale (+2,3 M€), calée au niveau de celles de la Région et de l'Etat (DRAC), pour la réalisation du **centre d'interprétation médiévale** de Bayeux ;
- **1,5 M€** consacré au **plan d'aide à l'adressage** en cours dans les communes du Calvados ;

→ 147 M€ de crédits de paiement mobilisés en 2021 dont :

- 48 M€ (+7%) pour les projets routiers : modernisation du réseau (28,4 M€), déviation de Bellengreville-Vimont (5 M€), pont de Colombelles (1,5 M€) ;
- 13,3 M€ pour les aides aux territoires ;
- 17,5 M€ pour les collèges ;
- 10,3 M€ dédiés au patrimoine portuaire (dont 500 000 € pour le projet Mora) ;
- 12 M€ pour le plan stratégique immobilier ;
- 1,5 M€ pour le plan de modernisation des établissements pour personnes âgées ou handicapées ;

Dépenses d'investissement

147 M€, hors dette



Service de presse
presse@calvados.fr

Marianne Fresnais
02 31 57 11 20
06 98 96 05 45

Honorine Charroux
02 31 57 11 21
07 61 75 57 07

**Mon quotidien,
ma vie demain**